

BALISES SUR LES BANDES EN DESSOUS DE 14MHz.

Par Martin HARRISON G3USF, IARU Région 1 coordinateur balises HF.

Traduit par Mauricette MARTIN F8BPN HF manager.

Politique de l'IARU Région 1

Les balises du service amateur ont tenu pendant de nombreuses années un rôle important en apportant aux amateurs et écouteurs des ondes courtes des indications sur la présence d'axes de propagation particuliers et une base sur les études de propagation.

En conséquence, certains segments sont réservés aux balises dans le plan des bandes IARU R1 pour les bandes comprises entre 14 et 28 MHz.

Une telle allocation n'a pas été prévue pour les bandes en dessous de 14 MHz, à l'exception du 7 MHz en Afrique sub-équatoriale où des circonstances spéciales s'appliquent.

Cependant la vision générale des sociétés membres de l'IARU Région 1 est que ces balises émettant sans surveillance continue entre 1.8 et 10 MHz sont inutiles, même lorsqu'elles fonctionnent en basse puissance elles peuvent être la cause d'interférences nocives pour une utilisation conventionnelle et inconvenantes pour les opérateurs de ces bandes.

Ces dernières années un certain nombre de balises y ont vu le jour.

Elles n'ont pas de but clairement défini et ne font pas parti d'un programme coordonné de développement.

Les bandes concernées sont complètement occupées et leurs caractéristiques de propagation sont déjà très bien établies et assez prévisibles.

Ce sujet a été discuté lors de la conférence IARU Région 1 de Davos qui a adopté une motion proposée par la société nationale Danoise (EDR), stipulant que les balises émettant sur 7 et 10 MHz n'étaient pas encouragées.

C'est maintenant la politique officielle de l'IARU région 1.

Il est demandé aux sociétés membres de réunir tous leurs efforts pour que cette motion soit appliquée.

Les personnes doivent être fermement dissuadées d'envoyer des reports de signaux de balises non autorisées ou de les spotter sur les "web clusters".

L'exception à ces règles générales est pour les balises utilisées dans un programme de recherche sur la propagation, coordonnées par la société nationale et le coordinateur balises HF. Un rapport étant exposé à la conférence régionale triennale suivante. Normalement un tel projet devrait avoir lieu sur une durée limitée.

La conférence a admis une exception aux règles générales pour le cas des émissions de DK0WCY sur 3.5 et 10 MHz.

Il y a une possibilité d'extension des services de DK0WCY par des émissions en temps partagé pour fournir des données sur sa fréquence aux alentours du "MUF" en d'autres régions.

Quiconque souhaitant explorer la possibilité d'un tel développement doit contacter le HF manager du DARC et responsable de DK0WCY: Ulrich DK4VW dk4vw@darc.de

Alors que la décision de la conférence ne se rapportait pas spécifiquement au 1.8 et 3.5 MHz, ma conviction personnelle est que les balises devraient aussi être découragées sur ces bandes. Dans une précédente conférence une résolution avait été votée pour que des balises émettant longtemps ne devraient pas être établies sur 137 kHz.

Si vous êtes intéressés par la conception et les émissions de balises, il y d'autres possibilités sur d'autres bandes, en particulier:

(1) La construction de balises pour des pays qui ne sont pas habituellement couverts et où les opérateurs locaux ne sont pas en position pour construire une balise.

(2) Les balises qui partagent une fréquence, semblable à l'existant réseau IBF/ncdxf et qui économisent le spectre.

(3) Concevoir et construire des balises techniquement plus performantes pour remplacer une ancienne génération.

Nous devrions toujours penser qu'il y a déjà beaucoup de balises et que nos fréquences sont limitées.

En conséquence, avant de commencer un nouveau projet, il faut toujours se demander, quel en est l'intérêt et que va-t-il apporter à notre passion.